

TARIFS COMMUNAUX 2026 (DCM202606)

La commission des finances s'est réunie le 29 janvier 2026. Suite à cette réunion, Séverine QUILLEVERE, adjointe au Maire, déléguée aux finances propose les tarifs suivants à l'examen du Conseil :

TARIFS 2026				
CIMETIÈRE				
	2023	2024	2025	2026
Concession pour 2m²				
10 ans	70,00 €	70,00 €	73,50 €	73,50 €
15 ans	90,00 €	90,00 €	94,50 €	94,50 €
30 ans	160,00 €	160,00 €	168,00 €	168,00 €
Columbarium				
5 ans	390,00 €	390,00 €	409,50 €	409,50 €
15 ans	625,00 €	625,00 €	656,25 €	656,25 €
30 ans	860,00 €	860,00 €	903,00 €	903,00 €
Dispersion des cendres	50,00 €	50,00 €	52,50 €	52,50 €
Pose de plaque - Jardin du Souvenir (Modèle prédéfini : la fourniture et la confection de la plaque sont à la charge du demandeur)				
15 ans	75,00 €	75,00 €	78,75 €	78,75 €
30 ans	150,00 €	150,00 €	157,50 €	157,50 €

PHOTOCOPIES				
ASSOCIATIONS DE LOGONNA :		Forfait 100 copies gratuites/an, puis 101 ^{ème} et suivantes : 0,10€/unité		
Autres associations, particuliers :				
	A4	A3	A4 R/V	A3 R/V
N/B	0,20 €	0,40 €	0,30 €	0,50 €
Couleur	0,70 €	1,40 €	0,80 €	1,60 €

ANIMATIONS					
	2022	2023	2024	2025	2026
MARCHÉ DE L'AVENT	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
« SALONS » Par stand jusqu'à 3m.	50€/stand	50€/stand	50€/stand	50€/stand	50€/stand

DROITS DE PLACE				
	2023	2024	2025	2026
Installation restauration ambulante lors d'un évènement festif	100,00 €	110,00 €		
Forfait annuel branchement électrique communal (quel que soit le nombre de mois)	50,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Emplacement annuel sans branchement communal	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL				
	2023	2024	2025	2026
Taux horaire / agent	50,00 €	50,00 €	60,00 €	60,00 €

LOCATION DE MATÉRIEL	
Barnum Réservé aux associations de la commune signataire de la convention spécifique à cette prestation	La commission propose la gratuité pour les associations logonnaises
Scène mobile Obligation d'assurer le matériel et caution de 3000€ Gratuité aux associations logonnaises Les associations extérieures assurent les transferts	300,00 € le week-end (forfait deux jours)

LOCATION DE LA SALLE KEJADENN			
	1- Hall ou scène	2- Bendy + Yelen + hall	
		1 jour	Week-end
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personnels communaux / élus (dans la limite d'une location / an)	50,00 €	270,00 €	370,00 €

Particuliers résidents et Entreprises de la commune	70,00 €	370,00 €	570,00 €
Associations hors commune - Collectivités	80,00 €	470,00 €	670,00 €
Entreprises hors commune - Partis politiques et syndicats	130,00 €	670,00 €	870,00 €
CAUTION			
DÉGRADATIONS - DÉGÂTS MATÉRIELS		MÉNAGE NON FAIT	
1 000,00 €		200,00 €	

LOCATION DE SALLE COMMUNALE (Hors Salle Kejadenn)	
Activité commerciale d'une entreprise ou associations non logonnaises :	
Tarif horaire Quelle que soit la salle attribuée (en fonction des locaux disponibles)	20,00 € / heure
Tarif pour une journée	100,00 €
Associations logonnaises et péri-logonnaises	Gratuit

SALLES D'EXPOSITION				
	2023	2024	2025	2026
Salle du Conseil	50,00€/semaine	50,00€/semaine	50,00€/semaine	50,00€/semaine

GARDERIE SCOLAIRE				
Quotient familial :	2024	2025	2026	Tarif du quart d'heure (18h30/18h45)
La demi-heure QF 1	0,55 €	0,55 €	0,55 €	0,27 €
La demi-heure QF 2	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,47 €
La demi-heure QF 3	1,00 €	1,00 €	1,00 €	0,50 €
La demi-heure QF 4	1,05 €	1,05 €	1,05 €	0,52 €
La demi-heure QF 5	1,10 €	1,10 €	1,10 €	0,55 €
La demi-heure QF 6	1,15 €	1,15 €	1,15 €	0,57 €
La demi-heure QF 7	1,20 €	1,20 €	1,20 €	0,60 €

Toute demi-heure commencée est due Si 3 enfants d'une même famille sont présents en même temps à la garderie, l'1 des 3 est accueilli gratuitement				Tarif du quart d'heure (18h30/18h45)
---	--	--	--	--------------------------------------

Restauration scolaire : prise en charge des élèves dont la famille fournit le repas (PAI)	
La pause méridienne	1,00 €

ATELIER DE FABRICATION DE CRÊPES			
	2024	2025	2026
La demi-journée : 3h	10,00 €	15,00 €	20,00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE les tarifs communaux 2026 selon le détail ci-dessus.

Le Maire

Fabrice FERRE